

## Point de vue d'une traductrice de langue « rare »

Claudia Ancelot

Le terme même de langue « rare » - bien entendu pas rare pour tout le monde - renvoie à la théorie économique, aux lois du marché. Situation de monopole pour le traducteur de telle langue rarissime, d'oligopole pour les autres. Mais cela sur un marché restreint à la fois par l'offre d'ouvrages à traduire et par la demande des éditeurs. Demande fluctuante où les critères non-littéraires jouent souvent un rôle prépondérant. Ainsi a-t-il fallu jadis le Printemps de Prague et l'Invasion soviétique de la Tchécoslovaquie pour que Gallimard décide enfin de faire traduire les deux dernières parties des Aventures du Brave Soldat Cheïk - personnage mis à toutes les sauces par les journalistes de l'époque. Les traducteurs de langues d'Europe centrale et orientale ont connu en 90 leur « annus mirabilis ». Qu'en sera-t-il à l'avenir si l'attention des médias se porte sur d'autres points du monde ?